

ORGANISATION EN MARGE DES ACTIVITES MODERNES A ST DENIS DE LA REUNION : LES COURSIERS MALGACHES

H. BERRON

L'effet de "vitrine de la France" que fait l'île de la Réunion dans l'Océan Indien vaut à Saint Denis une série d'activités non enregistrées par les statistiques de la Comptabilité départementale puisqu'elles sont dues à une population de Malgaches effectuant des allers et venues entre les deux îles en s'adonnant, par dessus le bras de mer, à un commerce de colportage prenant parfois l'allure de troc.

On peut se faire une idée, même si elle n'est que partielle, de la nature et de l'importance de ce trafic en assistant à l'arrivée ou au départ d'un vol vers Madagascar à l'aéroport de Gillot : au départ, c'est une file de passagers, longue de plusieurs centaines de mètres, en attente d'un enregistrement, poussant des chariots remplis de bagages de toute nature. On peut le plus souvent inventorier : toute sorte de produits alimentaires (beurre, tartinettes et autres fromages, sardines en boîtes, lait pour bébé, biscuits, huile de table, et même sucre ; les denrées périssables voyageant en glacière) ; des produits d'entretien (savons, savonnettes, pâtes dentifrice et brosses à dents...) ; des robots électroménagers et des batteries de cuisine, ; des téléviseurs, magnétoscopes, récepteurs TSF, lecteurs de cassettes ; des jouets d'enfants ; des instruments de musique ; des vêtements neufs ou usagés, des sous-vêtements féminins, des tissus, du fil de broderie, de la literie ; des produits pharmaceutiques neufs ou usagés en grande quantité.

En provenance de Madagascar, les marchandises sont moins voyantes parce que contenues, le plus souvent, dans des bagages fermés. On les retrouve cependant aux points de vente : ce sont des sacs et ceintures en peau de crocodile, des bijoux d'or ou d'argent, des pierres précieuses, des objets brodés (robes, nappes et serviettes de table, chemisiers...) ; des

échiquiers ; des bouliers ; et , semble-t-il assez fréquemment, des crevettes ou langoustes congelées.

Les mécanismes de ces activités semblent s'articuler autour de l'échange des produits importés à la Réunion contre de la devise française qui , elle même, ajoutée aux francs français obtenus officiellement dans le cadre du contrôle des changes, permettra d'acquérir les biens de première nécessité très recherchés dans la grande île où ils seront revendus à des tarifs élevés permettant au coursier non seulement de récupérer les fonds investis, mais encore d'effectuer de supposés intéressants bénéfices (1).

Ces activités s'effectuent en marge du commerce déclaré et sont tolérées par les Autorités des deux pays à condition que certaines limites implicites soient respectées. L'une de celles-ci impose aux coursiers un séjour à Saint Denis inférieur à 6 jours, l'hébergement devant être acquis dès avant le départ. C'est pourquoi un système de pension de famille s'est peu à peu mis en place à l'initiative d'anciens Malgaches désormais établis à la Réunion. Les tarifs y sont bas et le fonctionnement permet une efficacité maximum dans les échanges entre produits importés et produits exportés.

Les populations qui s'adonnent à ce trafic sont presque toutes originaires de la région de Tananarive ; ce sont souvent des jeunes gens scolarisés parlant un peu le français, ou des étudiants ; parfois une femme est déléguée par une ou plusieurs familles pour aller faire les courses communes à Saint Denis ; il y a semble-t-il fréquemment des commanditaires appartenant à la bourgeoisie malgache qui envoient, pour leur compte, des coursiers à la Réunion.

Le bilan financier de ces opérations laisse apparaître que l'on joue sur les taux de change officiel et "au noir" : le premier donnait, en 1985, un franc français pour 69,05 francs malgaches ; le second un franc français pour 150 à 250 franc malgaches, ou davantage. Le premier est soumis à un contrôle (1.500 francs français par an). Entre les deux existe la possibilité d'acquérir des francs français en vendant, parfois à perte, des objets d'art ou d'artisanat malgache et en revendant à Madagascar deux à trois fois leur prix les objets de premières nécessité achetés à la Réunion.

Indépendamment des marges bénéficiaires réalisées par les coursiers, les consommateurs malgaches participent donc au paiement de toute une organisation commerciale chère puisqu'elle utilise les transports aériens et un système de logement payable en francs français.

NOTE

(1) : Voir H. BERRON. -Echanges commerciaux informels entre Madagascar et la Réunion : les Coursiers à Saint Denis.- à paraître dans Annuaire des Pays de l'Océan Indien, vol. 10.

GROUPE DE RECHERCHE

Villes et citadins des Tiers-Mondes

(CNRS, ORSTOM, Université Lyon II)

Programme "Citadinités"

Dossier n° 3

FORMES PARALLELES DE REGULATIONS URBAINES

Document provisoire

Mai 1987

Mise en forme du dossier :

- A. BATTEGAY**
- A. BELBAHRI**
- C. FERJANI**
- B. GANNE**
- E. LONGUENESSE**

GLYSI - Département "D" ORSTOM - IRMAC

correspondance : GLYSI - Université Lyon II - Avenue P. Mendès France - 69500 BRON

Tél. : 78 00 69 83